



AU SOMMAIRE

Etre adhérent au GDS , c'est.....	p 2 et 3
Equipe GDS - Conseil d'administration	p 4 et 5
Cellule départementale préventive «Eleveurs et cheptels en difficulté»	p 5
Bovins - Actions et participations GDS et Conseil départemental	p 6 et 7
Ovins - Actions et participations GDS et Conseil départemental	p 8
Caprins - Actions et participations GDS et Conseil départemental	p 9
Porcins - Actions et participations GDS et Conseil départemental	p 10
Abeilles - Formation des techniciens sanitaires apicoles.....	p 10
Prophylaxies - Modalités et principaux tarifs 2018.....	p 11
OSCAR - Améliorer le diagnostic des causes d'avortements chez les ruminants..	p 12 et 13
Chaulage des sols : attention aux impasses !.....	p 14
Formations 2018 - Santé des bovins et productions fourragères.....	p 14
Réfractomètre BRIX : en 2018, je m'équipe !.....	p 15
Farago Allier - Puy-de-Dôme : la filiale de votre GDS.....	p 16

Etre adhérent au

Les garanties sanitaires

Brucellose, leucose, tuberculose, IBR, paratuberculose, varron, SDRP

- Délégations de missions par l'Etat - Accréditation COFRAC norme 17020 - 01/12/16
 - Gestion des prophylaxies bovines, ovines et caprines
 - Gestion des introductions
 - Mise à jour des exploitations sur le logiciel national SIGAL
- Certifications IBR et Varron
- Garantie paratuberculose
- Garantie SDRP (porcins)
 - ➔ Sécurité des échanges
 - ➔ Facilitation du commerce
 - ➔ Valorisation et Image des élevages
 - ➔ Harmonisation nationale

Le Mutualisme

Une orientation historique des GDS

- Caisses d'entraide GDS 63
- Aides FMGDS
- Gestion des dossiers FMSE (pertes sanitaires sur maladies éligibles : tuberculose, FCO...)

L'information sanitaire

- Site internet : www.gds63.com
- GDS infos
- Fiches techniques
- Actualités sanitaires
- Suivis et surveillances épidémiologiques (faune sauvage,...)

La formation des éleveurs

*Un programme de formation continue
204 journées et 2500 participants depuis 2007*

- Une technicité perfectionnée
- Des pratiques d'élevage adaptées
- Des pathologies diminuées
- Une rentabilité de son élevage améliorée

Les plans de lutte et de prévention

La maîtrise des risques sanitaires en élevage :

BVD, paratuberculose, besnoitiose, grandes problématiques d'élevage

- Plan de maîtrise de la BVD
- Plan de maîtrise de la paratuberculose
- **Plan de maîtrise de la besnoitiose**
- Audits d'élevage de 2^{ème} intention (bovins, ovins, caprins) : pathologie néonatale, reproduction, qualité du lait, boiteries, gestion des taries, élevage du prétroupeau, sous-production...
- **Conseil et suivi en alimentation**

La boîte à outils

Bovins - Ovins - Caprins

- Aides GDS au diagnostic :
 - Pack avortements - **Protocole national OSCAR**
 - Pack parasitisme - **Nouveautés 2018**
 - Pack immunité
 - Pack bactériologie – antibiogramme
 - Pack eau
 - Autopsies au laboratoire TERANA 63
- Collecte des déchets de soins vétérinaires
- Aides à la désinfection des bâtiments
- Aides au contrôle d'ambiance des bâtiments

Ovins - Caprins

- Analyses prophylaxie brucellose
- Analyses achats mâles
- Plan gale
- Echographies ovines
- Tremblante
- Bac d'équarissage

Bovins

- Aides au diagnostic (GDS + Conseil départemental)
 - IBR - brucellose - leucose prophylaxie (lait)
 - IBR prophylaxie (sang) + recontrôles
 - **Kit introduction 5 maladies : IBR/BVD/Paratuberculose/Besnoitiose/Néosporose**
 - BVD - dépistage des IPI (plan, introductions, boucles auriculaires)
 - Paratuberculose (plan, garantie)
 - **Besnoitiose (plan)**
 - Audits
 - Ramassage en ferme des gros cadavres pour autopsie au laboratoire TERANA 63
- Bilan sanitaire d'élevage pré-rempli (BSE) + Bilan OMAR (Observatoire des Mortalités)

Porcins

- Analyses prophylaxie SDRP

Poissons

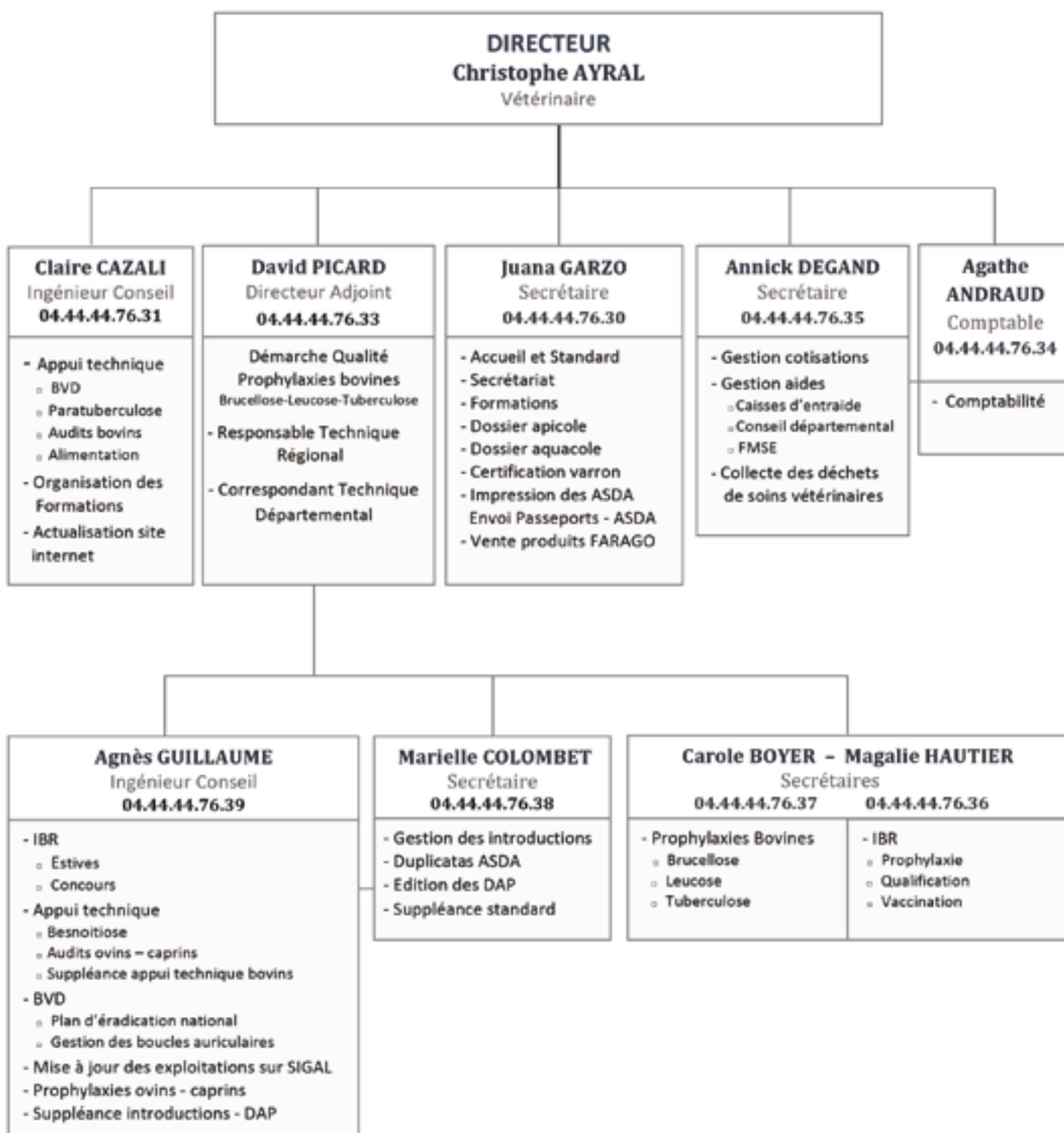
- Visites sanitaires Dr A. Lautraite.
- Frais d'envoi des prélèvements

Une équipe à votre service

136 avenue de Cournon - BP 40031 - 63171 AUBIERE Cedex
(en contrebas du garage OPEL, en face des magasins CAVAGNA)

Standard : ☎ 04 44 44 76 30 - Fax : 04 44 44 76 51

E-mail : gds63@reseaugds.com - Site internet : www.gds63.com



Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Lionel ALLAFORTLE VERNET STE MARGUERITE

ADMINISTRATEURS

Christian BAFOIL.....APCHAT

Roland BATISSE.....LUDESSE

Martine BONY (Conseil départemental)VERNINES

Gilles BOUSSET.....OLBY

Pascale CHASSARD.....SAINT DIERY

Joël COMPTOUR.....VICHEL

Marc COUGOUL.....LE VERNET STE MARGUERITE

Séverine DASSAUD.....LIMONS

Eric CHAMPEYROUX.....ST ELOY LES MINES
(Groupement Technique Vétérinaire)

Bernard DECOUZON.....VOLLORE VILLE

Angélique DELAIRE.....COURPIÈRE

Dominique DONNAT.....GIAT

Joël ESPAGNOL.....CHARBONNIERES LES VIEILLES
(Syndicat des négociants de bestiaux)

Bernard FAURE.....BLOT L'ÉGLISE

FDSEA (en cours de désignation)

Jean-Luc FERRET.....CHAUMONT LE BOURG

Thierry GOUTTENOIRE.....LA TOUR D'Auvergne
(Syndicat des vétérinaires)

Claude GRENIER (Section Apicole).....MARSAT

Denis GUERIN (EDE).....THIERS

Jean-François GUITTARD.....PICHÉLANDE

René JAL (Ordre des Vétérinaires).....LA TOUR D'Auvergne

Patrick JAVION.....CHAPDES BEAUFORT
(Section petits ruminants)

Bérangère MADEYRE.....ST AMANT ROCHE SAVINE

Sébastien MONTALBAN.....LIMONS

Guy RANCE.....CHARBONNIERE LES VIEILLES

Christelle RIGOLET.....CONDAT LES MONTBOISSIERS
(Chambre Départementale d'Agriculture)

Denis ROUGIER.....ST GEORGES DE MONS
(Section des Groupements de Producteurs de la FDCA)

Bernard SAUVADE.....CLERMONT-FERRAND
(Conseil départemental)

Jean-Paul THENOT (FNSEA 63).....AMBERT

Création de la cellule départementale préventive «Éleveurs et cheptels en difficulté»

La rencontre du 16 novembre 2017 regroupait autour de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) l'ensemble des structures en lien avec l'élevage (OPA, Associations, Vétérinaires...) afin de mettre en place une cellule départementale opérationnelle pour aider les éleveurs et leurs cheptels en difficulté.

L'instruction technique DGAL/SDSPA/2017-734 donnée par la DGAL le 12/09/2017 complète l'ordre de méthode DGAL/SDSPA/2015-593 du 10/07/2015 et précise les modalités de la mise en place de cette cellule qui comprend :

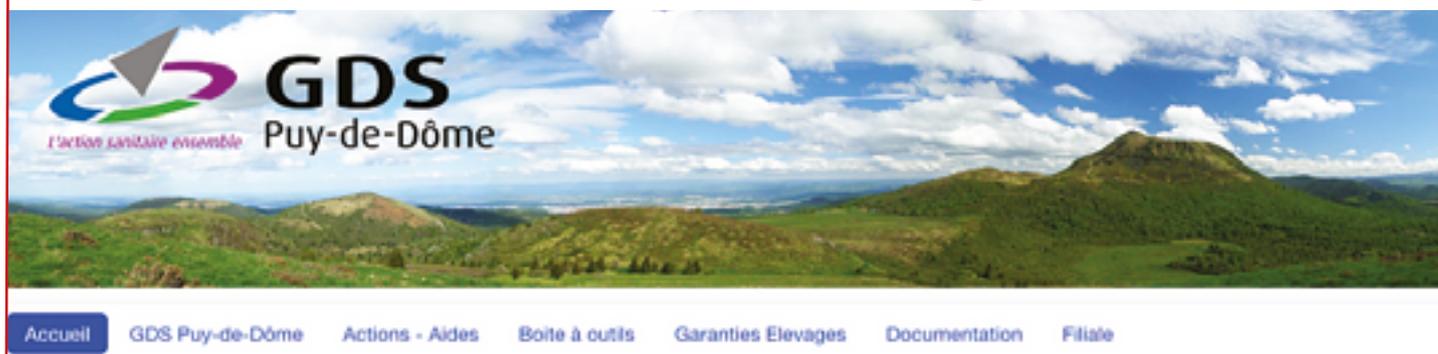
La cellule préventive est à l'écoute des éleveurs en difficulté, centralise les informations disponibles sur ces élevages dans le respect de la confidentialité, et propose des mesures d'accompagnement adaptées en s'appuyant sur les compétences des différentes structures partenaires.

N'hésitez pas à contacter le GDS 63 au 04 44 44 76 30

- Un volet en situation d'urgence déjà existant, piloté par l'Etat, permettant de réunir ou d'informer les différents acteurs, pour définir un plan d'action individualisé dans les situations fortement dégradées.

- La mise en place d'un volet préventif (cellule préventive) afin de détecter de manière précoce les éleveurs en difficulté économique ou sociale, et intervenir en amont pour trouver une solution favorable à l'éleveur et à ses animaux. L'ensemble des participants se sont accordés pour que le GDS anime cette cellule préventive.

Connectez-vous sur www.gds63.com



The screenshot shows the GDS Puy-de-Dôme website. At the top left is the logo with the text "GDS Puy-de-Dôme" and "l'action sanitaire ensemble". Below the logo is a navigation menu with the following items: Accueil, GDS Puy-de-Dôme, Actions - Aides, Boite à outils, Garanties Elevages, Documentation, Filiale. The background of the website is a scenic landscape of rolling green hills under a blue sky with white clouds.



Actions et participations GDS et Conseil départemental

Année 2018 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Bovine (CEB) du GDS, vous devez être à jour de votre cotisation GDS sur la campagne en cours et la campagne précédente. La CEB n'intervient pas sur les mortalités et les frais vétérinaires (visites et médicaments). Les aides GDS aux analyses sont déduites directement de la facture du laboratoire TERANA 63.

Pour bénéficier des aides Conseil départemental (CD), vous devez être éleveur professionnel, adhérent GDS sur la campagne en cours, et avoir renvoyé au GDS le formulaire + RIB de demande d'aides avant fin 2018.

TERANA 63 facture à l'éleveur le coût total des analyses et le CD rembourse à l'éleveur, début 2019, le montant des aides prévues.

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
ACTIONS NATIONALES			
DELEGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des exploitations sur SIGAL Edition des ASDA (cartes vertes - jaunes) - Duplicatas - Rééditions envoi des passeports et des documents sanitaires Gestion des introductions brucellose - tuberculose Edition et envoi des DAP aux vétérinaires Gestion prophylaxies brucellose - leucose - tuberculose Analyses laitières gratuites (brucellose, leucose) 	Accréditation Co.Fr.Ac. norme NF EN ISO/CEI 17020 depuis le 01/12/2016 100 %		gratuit
PROPHYLAXIE IBR + CERTIFICATION <ul style="list-style-type: none"> Gestion des introductions, prophylaxie, certification 2 analyses laitières/an Sérologies de mélange de prophylaxie Recontrôles prophylaxie positive (suspension appellation) 	100 % 100 % (prélèvements vétérinaires)	66 % * (sérologies de mélange)	gratuit 34 % * (sérologies de mélange)
CERTIFICATION VARRON <ul style="list-style-type: none"> Gestion de la prophylaxie et des introductions Traitements lors d'introductions à risque Contrôles sérologiques et visuels 	100 % 100 %		gratuit gratuit
PARATUBERCULOSE (garantie de cheptel) <ul style="list-style-type: none"> Analyse ELISA (sang) 		70 %*	30 %*
BESNOITIOSE (élevage en plan de maîtrise) <ul style="list-style-type: none"> Analyse avant vente Elimination bovin positif 	FMGDS 6 €/bovin (plafonné) 100 €/bovin (plafonné)		
Aides FMGDS nationales (Fonds de Mutualisation des GDS)			
ACTIONS DÉPARTEMENTALES - Les participations GDS sur les analyses sont directement déduites de la facture de TERANA 63			
APPUI TECHNIQUE : Plans BVD/Paratuberculose/Besnoitiose - Audits - Conseil et suivi en alimentation INTERVENTION GDS/vétérinaire traitant +/- techniciens +/- 5mVet - Plans-Audit GDS (pathologie néonatale, reproduction, qualité du lait, boiteries, élevage du prétroupeau, sous production...) - Conseil et suivi en alimentation GDS - Forfait vétérinaire traitant = 6,5 IO = 93 € - Audit 5mVet = 65 IO (930 €) + déplacement	Intervention gratuite 1 ^{ère} Intervention gratuite 50 % = 46,50 € 400 €		400 €/visite à partir 2 ^{ème} 50 % = 46,50 € 530 € + déplacement
AIDES AUX ANALYSES <ul style="list-style-type: none"> BVD - Recherche des IPI - Plan BVD sang et cartilage - PCR mélange - Volontaire (veaux) cartilage - PCR mélange = 6,80 €/bovin PARATUBERCULOSE (maîtrise de la maladie) - Recherche des excréteurs (PCR bouses) BESNOITIOSE - Recherche des positifs (sérologie) AUDITS - Analyses nécessaires 	2 €/bovin 70 % 66 % remboursés 50 % maxi 80 €	50 %* 70 %*	50 %* 4,80 €/bovin 30 %* 30 % 34 %
ACHAT DE DESINFECTANT/INSECTICIDE FARAGO	50 % maxi 80 €		

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en mars 2018

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
PACK AVORTEMENTS : protocole national OSCAR (p 12-13) • Forfaits 1 ^{ère} et 2 ^{ème} intention +/- analyses à la carte	66 %		34 %
PACK PARASITISME : 5 bovins par lot - Analyses individuelles • Coproscopies individuelles + sérologies grande douve • Sérologies grande douve • Pepsinogène 1 ^{ère} (2 ^{ème}) année de pâture • Typage coccidies	50 %		50 %
PACK IMMUNITÉ • IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs veaux de 1 à 5 j)	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME • Tout prélèvement et autopsies à TERANA 63	80 %		20 %
PACK EAU • Analyses bactériologiques • Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS)	50 % 50 %		50 % 50 %
AUTOPSIES à TERANA 63 • Ramassage en ferme cadavres gros animaux (35 €) • Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses) < 20 kg = 25 € 20-100 kg = 195 € 100-500 kg = 290 € > 500 kg = 380 €	80 % 80 % 80 % 80 % 80 %		7 € 5 € 39 € 58 € 76 €
PACK INTRODUCTION : 2-3-5 maladies (M) IBR : obligatoire 15 à 30 jours après livraison BVD : dépistage gratuit des IPI (PCR sang) systématique sauf refus • 2 M : IBR + BVD • 3 M : IBR + BVD + Besnoitiose (6 €) • 5 M : IBR + BVD + Besnoitiose + Paratuberculose (sang) + Néosporose		100 %* 100 % BVD* 100 % BVD* 100 % BVD*	gratuit 33 € (tarif préférentiel)
FORMATIONS 2018 (p 14) • Formations éleveurs de bovins «Santé des bovins et productions fourragères» - Module 1 (Besse) : 6 mars et 3 avril - Module 2 (La Tour d'Auvergne, Les Ancizes, Thiers) : 7, 8, 9 mars et 4, 5, 6 avril • Formations JA-3P • Formations lycées agricoles			gratuit gratuit
COMMUNICATION • Site internet : www.gds63.com • GDS Infos 63 • Articles de presse et réunions d'information			
HYGIÈNE • Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme • Désinfection des bâtiments par un organisme agréé • Contrôle d'ambiance des bâtiments - EDE 63 • Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €)	50 % maxi 153 € 50 % maxi 153 € 133 € 13,75 € sur le 1 ^{er} kit		12,92 € le 1 ^{er} kit 26,67 € kits suivants
VALORISATION DE MES DONNÉES • Bilan sanitaire d'élevage prérempli + Bilan OMAR • Carnet et classeur sanitaires - Tableau bilan des pathologies	100 % 100 %		gratuit gratuit
ABATTAGE TOTAL (maladies de 1^{ère} catégorie) • Avance de trésorerie • Prises de sang d'achat			
ABATTAGE PARTIEL (maladies de 1^{ère} catégorie)			
PROPHYLAXIE TUBERCULOSE (exploitations à risque) Envoi de la facture acquittée au GDS	100 %		gratuit
		cadeau kit de soins dès 1 ^{ère} adhésion au GDS	



Actions et participations GDS et Conseil départemental

Année 2018 - Montants HT (hors frais de dossier)

Conditions d'attribution des aides = idem caprins (cf p 9).

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
DÉLÉGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC			
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des exploitations sur le logiciel SIGAL Gestion prophylaxie brucellose Analyses prophylaxie brucellose 		100 %*	gratuit
GALE OVINE			
<ul style="list-style-type: none"> Gale clinique (diagnostic vétérinaire) 1 traitement préventif (ex : estive collective) 	1,20 €/ovin cotisant 0,35 €/ovin cotisant		
AUDIT D'ELEVAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Appui technique : auditeur/GDS/vétérinaire/techniciens Analyses réalisées dans le cadre de l'audit Achat de désinfectant/insecticide FARAGO 	50 % facture audit 66 % remboursés 50 % maxi 80 €		50 % 34 %
PACK AVORTEMENTS - Protocole national OSCAR (p 12-13)			
	66 %		34 %
PACK PARASITISME			
5 animaux/lot de 50, analyses individuelles	50 %		50 %
<ul style="list-style-type: none"> Coprosopies + sérologies grande douve Sérologies grande douve Typage coccidies 			
PACK IMMUNITÉ			
<ul style="list-style-type: none"> IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs agneaux de 1 à 5j) 	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME			
<ul style="list-style-type: none"> Tout prélèvement et autopsies à TERANA 63 	80 %		20 %
PACK EAU			
<ul style="list-style-type: none"> Analyses bactériologiques Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS) 	50 % 50 %		50 % 50 %
ECHOGRAPHIE			
	0,25 €/femelle testée		
AUTOPSIES à TERANA 63			
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses) 			
< 20 kg = 25 €	80 %		5 €
20-100 kg = 195 €	80 %		39 €
CONTRÔLE D'ACHAT BÉLIER			
<ul style="list-style-type: none"> Visite d'introduction + analyses 	100 %		gratuit
FORMATION 2018			
<ul style="list-style-type: none"> Santé de l'agneau et tarissement - 2 février au GDS 			
HYGIENE			
<ul style="list-style-type: none"> Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme Désinfection des bâtiments par un organisme agréé Contrôle d'ambiance des bâtiments - EDE 63 Bac d'équarrissage Armoire à pharmacie Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €) 	50 % maxi 153 € 50 % maxi 153 € 133 € 122 € 50 % maxi 120 € 13,75 € sur le 1 ^{er} kit		12,92 € le 1 ^{er} kit 26,67 € kits suivants
REGISTRE D'ELEVAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Carnet sanitaire (modèle papier GDS 63) Ovitel (module bonnes pratiques) 	100 % 100 €		gratuit
COMMUNICATION			
<ul style="list-style-type: none"> Site internet - GDS Infos - Articles de presse Formations JA-3P- Lycées agricoles 			
ABATTAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Avance de trésorerie Prises de sang d'achat 			
TREMBLANTE			
<ul style="list-style-type: none"> Génotypage (analyse) Aide au remplacement des béliers sensibles 	100 % 100 €/bélier		gratuit

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en mars 2018

Actions et participations GDS et Conseil départemental



Année 2018 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Caprine (CEC), vous devez être à jour de votre cotisation caprine sur la campagne en cours et la campagne précédente. La CEC n'intervient pas sur les mortalités et les frais vétérinaires (visites et médicaments).

Les aides GDS aux analyses sont déduites directement de la facture du laboratoire TERANA 63.

Pour bénéficier des aides Conseil départemental (CD), vous devez être éleveur professionnel, adhérent GDS sur la campagne en cours, et avoir renvoyé au GDS le formulaire + RIB de demande d'aides avant fin 2018.

TERANA 63 facture à l'éleveur le coût total des analyses et le CD rembourse à l'éleveur, début 2019, le montant des aides prévues. Le GDS rembourse à 100 % (hors frais de dossier) les analyses prophylaxie brucellose aux adhérents GDS non éligibles aux aides CD.

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
DÉLÉGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC			
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des exploitations sur le logiciel SIGAL Gestion prophylaxie brucellose Analyses prophylaxie brucellose 		100 %*	gratuit
AUDIT D'ELEVAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Appui technique : auditeur/GDS/vétérinaire/techniciens Analyses réalisées dans le cadre de l'audit Achat de désinfectant/insecticide FARAGO 	50 % facture audit 66 % remboursés 50 % maxi 80 €		50 % 34 %
PACK AVORTEMENTS - Protocole national OSCAR (p12-13)	66 %		34 %
PACK PARASITISME	50 %		50 %
5 animaux/lot de 50, analyses individuelles			
<ul style="list-style-type: none"> Coprosopies + sérologies grande douve Sérologies grande douve Typage coccidies 			
PACK IMMUNITÉ			
<ul style="list-style-type: none"> IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs chevreaux de 1 à 5 j) 	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME			
<ul style="list-style-type: none"> Tout prélèvement et autopsies à TERANA 63 	80 %		20 %
PACK EAU			
<ul style="list-style-type: none"> Analyses bactériologiques Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS) 	50 % 50 %		50 % 50 %
AUTOPSIES à TERANA 63			
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses) 			
< 20 kg = 25 €	80 %		5 €
20-100 kg = 195 €	80 %		39 €
CONTRÔLE D'ACHAT BOUC			
<ul style="list-style-type: none"> Visite d'introduction + analyses 	100 %		gratuit
FORMATION 2018			
<ul style="list-style-type: none"> Santé du chevreau et tarissement - 1^{er} février au GDS 			
HYGIENE			
<ul style="list-style-type: none"> Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme Désinfection des bâtiments par un organisme agréé Contrôle d'ambiance des bâtiments - EDE 63 Bac d'équarrissage Armoire à pharmacie Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €) 	50 % maxi 153 € 50 % maxi 153 € 133 € 122 € 50 % maxi 120 € 13,75 € sur le 1 ^{er} kit		12,92 € le 1 ^{er} kit 26,67 € kits suivants
REGISTRE D'ÉLEVAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Carnet sanitaire (modèle papier GDS 63) 	100 %		
COMMUNICATION			
<ul style="list-style-type: none"> Site internet - GDS Infos - Articles de presse Formations J.A. - Lycées agricoles 			
ABATTAGE			
<ul style="list-style-type: none"> Avance de trésorerie Prises de sang d'achat 	cadeau kit de soins dès 1 ^{ère} adhésion au GDS suivant dossier 80 % maxi 30 €/caprin		



Actions et participations GDS

Année 2018 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Porcine, vous devez être à jour de votre cotisation porcine sur la campagne en cours et la campagne précédente.

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES G.D.S.	COÛT ELEVEUR
SRDP <ul style="list-style-type: none"> Analyses initiales et de recontrôles Prélèvements de recontrôles Abattage 	100 % 100 % 61 €/truite + caisse régionale	
HYGIÈNE <ul style="list-style-type: none"> Bac d'équarrissage Armoire à pharmacie Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €) Congélateur (stockage des cadavres) 	250 € 50 % maxi 120 € 13,75 € sur le 1 ^{er} kit 50 % maxi 200 €	12,92 € le 1 ^{er} kit - 26,67 € kits suivants
PACK EAU <ul style="list-style-type: none"> Analyses bactériologiques Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS) 	50 % 50 %	



Formation des techniciens sanitaires apicoles : les TSA

La gouvernance sanitaire apicole met en place un nouvel acteur en apiculture, remplaçant l'ancien ASA (Agent Sanitaire Apicole) par le TSA (Technicien Sanitaire Apicole). Ces nouvelles directives ont impliqué la mise en place, d'une formation complémentaire de 2 jours des anciens ASA et le recrutement de nouveaux agents avec une formation complète, ainsi que la délivrance d'un diplôme agréé. L'objectif est de pouvoir faire face aux crises sanitaires et aux nouveaux risques avec plus de professionnalisme et un vrai statut.

Tout apiculteur peut devenir TSA à condition de posséder ou d'acquérir certaines compétences :

- Connaissances de terrain en apiculture et des bonnes pratiques apicoles
- Capacité à évaluer l'état sanitaire d'une colonie d'abeilles
- Capacité à appréhender un problème sanitaire, zootechnique et réaliser le traitement prescrit
- Bonne connaissance de la réglementation et de la gouvernance sanitaire apicole et plus particulièrement dans le cadre du PSE (plan sanitaire d'élevage) élaboré par la section apicole du GDS (GDSA 63) sous la responsabilité de son vétérinaire conseil.

La formation des TSA sera assurée par la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales) :

Les nouveaux TSA auront une formation initiale complète qui dure 7 jours, répartie

en 2 temps : une première de 5 jours suivie d'une deuxième de 2 jours, sanctionnées par un examen auquel il faut obtenir une note minimale de 12/20. Un diplôme attestant la réussite et donc les compétences acquises, sera délivré à tous les lauréats.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bases théoriques sur l'abeille et sur l'apiculture.
- Acquérir des bases pratiques pour la manipulation lors de visite.
- Acquérir des notions de pathologie apicole dans le but de détecter les signes de dysfonctionnement de l'essaïm.
- Savoir synthétiser les documents d'exploitation et rédiger les comptes rendus de visite ainsi que répondre aux audits si nécessaire.

Compétences générales

- La connaissance des bases biologiques de l'abeille et de l'apiculture.
- L'aptitude à conseiller l'apiculteur : pratiques, production, hygiène, prophylaxie.
- L'aptitude à caractériser le problème, à alerter son hiérarchique, et à collecter les documents d'élevage adéquats.
- L'aptitude à suspecter une maladie réglementée et savoir réagir en conséquence.
- L'aptitude à assister les vétérinaires sur le terrain.

Les actes de médecine vétérinaire effectués par les TSA

- Le recueil des signes cliniques et lésionnels affectant les colonies d'abeilles, y compris



le recueil des commémoratifs relatifs à leur état de santé.

- Les prélèvements biologiques à visée diagnostique ou zootechnique.
- Le traitement des colonies d'abeilles par transvasement ou au moyen de médicaments prescrits par le vétérinaire sous l'autorité et la responsabilité duquel le TSA intervient.

Le GDSA 63 organise cette formation **du 9 au 13 avril et du 1^{er} au 2 juin 2018 dans les locaux du GDS**. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire, sachant que nous prenons en charge les frais de formation et de déplacement.

Les TSA auront pour mission de réaliser un minimum de visites sanitaires dans le cadre du PSE (plan sanitaire d'élevage) et ils seront indemnisés pour les frais occasionnés (matériel et déplacement).

Une convention et assurance garantiront la sécurité, règles et obligations entre le TSA, le vétérinaire et le GDSA 63.

Renato PELLIZZARO, coordinateur des TSA



Prophylaxies : modalités et principaux tarifs 2018

BOVINS (du 1^{er} novembre 2017 au 30 avril 2018)

	MONTANTS HT EN EUROS A régler au vétérinaire 1 Indice Ordinal (IO) = 14,30 € en 2018	
PROPHYLAXIE (Brucellose, leucose, IBR, varron)		
Vacation (déplacement compris) lors d'une prophylaxie réalisée en plusieurs fois, une demi vacation (déplacement compris) = 1.2 IO est applicable dès la 2 ^{ème} intervention	2.4 IO = 34,32 €	1.2 IO = 17,16 €
Prélèvement de sang	0.20 IO = 2,86 €	
VACCINATION IBR	2.4 IO = 34,32 € Vacation (déplacement compris) applicable sur une intervention spécifique vaccina- tion IBR (hors prophylaxie) 0.13 IO = 1,86 €	
VISITE D'INTRODUCTION (déplacement compris)		
1 ^{er} bovin	2.4 IO = 34,32 €	
bovins suivants	0.20 IO si prise de sang seule = 2,86 € 0.45 IO si prise de sang + tuberculination = 6,44 €	

PETITS RUMINANTS (du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018)

PROPHYLAXIE (Brucellose)		MONTANTS HT EN EUROS - A régler au vétérinaire
LES OVINS par sondage : <ul style="list-style-type: none"> • tous les ovins mâles âgés de plus de 6 mois, • tous les animaux introduits, • 25 % des femelles ayant reproduit sans que ce nombre puisse être < 50. TOUS LES CAPRINS âgés de plus de 6 mois	CONTRÔLE QUINQUENNAL communes de 348 à 442 (St Genès la Tourette à Valz sous Chateauneuf)	Vacation (déplacement compris) : 2.4 IO = 34,32 € Prélèvement de sang : 0.07 IO = 1 €
VISITE D'INTRODUCTION (déplacement compris)		
Se renseigner sur l'historique et le statut du cheptel vendeur, sur l'existence d'un programme de vaccination, et réaliser d'éventuelles recherches complémentaires en matière de chlamydie, fièvre Q, border disease, visna maedi, tremblante, CAEV, paratuberculose...		Le premier : 1.2 IO = 17,16 € Jusqu'à 20 : 0.09 IO = 1,29 € Les suivants : 0.05 IO = 0,72 €

PORCS (du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018)

PROPHYLAXIE (SDRP + Aujeszky pour les cheptels plein air)	MONTANTS HT EN EUROS - A régler au vétérinaire
Vacation (déplacement compris)	3.3 IO = 47,19 €
Prélèvement de sang : - sur buvard - sur tube	0.20 IO = 2,86 € 0.35 IO = 5 €

POISSONS

Vacation sans prélèvements	7.5 IO = 107,25 €
Vacation + prélèvements de 30 poissons	15 IO = 214,50 €
Vacation + prélèvements de 150 poissons	23 IO = 328,90 €



OSCAR - Améliorer le diagnostic des causes d'avortements chez les ruminants

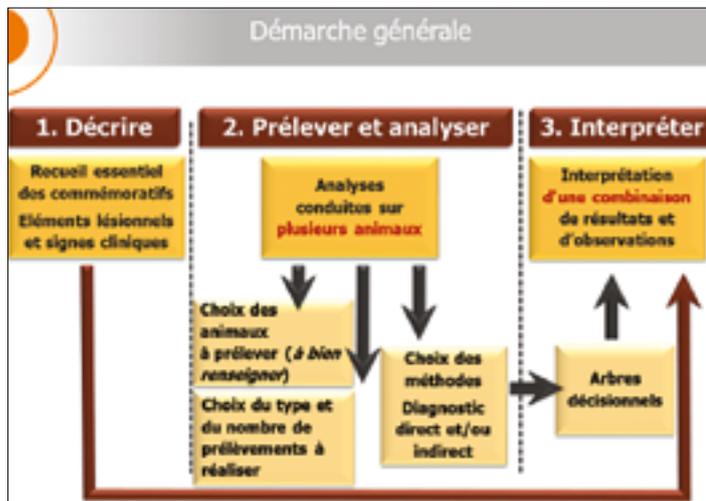
L'Observatoire et Suivi des Causes d'Avortements chez les Ruminants (OSCAR) est un dispositif national qui vise à recueillir et valoriser les résultats du diagnostic différentiel des avortements (DDA) chez les ruminants.

Sa finalité est d'améliorer la connaissance des causes infectieuses des avortements, afin d'adapter les mesures de diagnostic, de prévention et de lutte.

Il représente une des thématiques prioritaires de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA).

Principes de la démarche

Des protocoles standardisés ont été élaborés en fonction des connaissances et des outils actuellement disponibles.



Cette démarche est utile à trois niveaux :

■ Le diagnostic individuel dans un élevage donné (service individuel à l'éleveur)

Les protocoles de DDA permettent au vétérinaire et à l'éleveur de conduire le diagnostic dans des conditions techniques optimisées. L'objectif est de pouvoir orienter l'action de l'éleveur en identifiant l'origine infectieuse des séries d'avortements.

■ Des actions collectives à l'échelon départemental ou régional (service collectif aux éleveurs)

Les protocoles de DDA ont vocation à servir de base au développement d'actions collectives. Leur objectif est d'aider ainsi les éleveurs à la mise en place dans les élevages du diagnostic différentiel afin, le cas échéant, de proposer les mesures de maîtrise adaptées. Ces actions sont coordonnées par les GDS en lien avec les GTV (Groupements Techniques Vétérinaires) et les laboratoires départementaux d'analyses.

■ Le recueil et l'analyse des résultats de DDA à des fins de surveillance (amélioration des connaissances en vue d'adapter globalement les mesures de diagnostic, de prévention, de surveillance et de lutte).

Les membres du groupe de suivi de la Plateforme ESA ont défini les modalités de recueil et de synthèse des DDA effectués dans les départements engagés dans la démarche.

Des protocoles standardisés sont appliqués, comprenant pour chaque maladie :

- Le type du ou des prélèvement(s) possible(s)
- Les animaux à prélever
- L'analyse ou les analyses possibles
- La grille d'interprétation des résultats

En effet, l'exploitation collective des résultats à des fins de surveillance nécessite que les conditions du diagnostic soient suffisamment harmonisées.

Les protocoles évolueront en fonction de l'avancée des connaissances et des outils disponibles.

Seuils de déclenchement du dispositif OSCAR

Rappel : la déclaration par l'éleveur de tout avortement est obligatoire pour rechercher à minima la brucellose.

Définition : un avortement est l'expulsion avant terme d'un foetus mort ou vivant, ou une mise bas à terme d'un nouveau-né qui meurt dans les 48 heures suivant la naissance, à l'exclusion des avortements d'origine manifestement accidentelle.

- **Bovins :** déclaration obligatoire dès le premier avortement
- **Ovins :** dès 3 avortements sur 7 jours.

Prélèvements :

- Prise de sang sur tube sec.
- Si suspicion forte, écouvillon du col avant tout traitement

Actes vétérinaires et analyses brucellose pris en charge par l'Etat.

Recommandations :

- Isoler l'animal pendant 15 jours
- Ramasser les avortons et les placentas, les éliminer par la filière équarrissage après stockage éventuel dans sac étanche ou container (pas sur le tas de fumier)
- Ecarter le lait de la consommation humaine jusqu'à l'arrêt des écoulements vaginaux
- Abattage interdit dans les mêmes conditions, remplir l'ICA (Information Chaîne Alimentaire) sur l'ASDA si confirmation de salmonelles.

Le dispositif OSCAR est une démarche volontaire qui concerne les cas d'avortements répétés dans un élevage :

Pour les bovins :

- **Avortements rapprochés :** 2 avortements ou plus en 30 jours ou moins
- **Avortements espacés :** 3 avortements ou plus en 9 mois, quelle que soit la taille du cheptel

Pour les petits ruminants :

- **Avortements rapprochés :** 3 avortements ou plus en 7 jours ou moins
- **Avortements espacés :** évaluation sur le lot de reproduction et sur une durée de 3 mois :
 - < 250 femelles : 4 % d'avortements
 - > 250 femelles : à partir du 10^{ème} avortement, quelle que soit la taille du lot/ troupeau

Protocoles proposés

Le dispositif OSCAR lancé début 2018 remplace le protocole utilisé depuis 2008 dans le Puy-de-Dôme (PCR multiplex).

Forfait 1^{ère} intention

Le diagnostic sera systématiquement entrepris en 1^{ère} intention pour un «pack» de maladies :

- **Bovins** : Fièvre Q , BVD, Néosporose

En cas de transformation de lait cru à la ferme, les recherches de Salmonelles et de Listéria seront rajoutées systématiquement. En cas de suspicion clinique particulière, le vétérinaire garde la possibilité de rechercher en première intention un pathogène donné selon les méthodes définies dans le dispositif OSCAR. Il doit préalablement en avertir le GDS.

- **Petits ruminants** : Fièvre Q, Toxoplasmose, Chlamydie

Forfait 2^{ème} intention

D'autres recherches sont lancées systématiquement, à partir des prélèvements réalisés initialement, si aucune imputabilité « forte » n'a été obtenue sur les 3 maladies de 1^{ère} intention.

Analyses à la carte

D'autres analyses peuvent être demandées par le vétérinaire (cf tableau).

Elles ne bénéficient pas de l'aide du GDS, sauf accord du GDS préalable à leur réalisation, suite à une décision raisonnée avec le vétérinaire au vu du contexte épidémiologique ou clinique et des résultats déjà obtenus.

ESPECES PROTOCOLES	BOVINS	PETITS RUMINANTS
Forfait 1^{ère} intention Forfait tout inclus avec prise en charge GDS à 66 %	Fièvre Q Néosporose BVD	Fièvre Q Toxoplasmose Chlamydie
Forfait 2^{ème} intention Forfait tout inclus avec prise en charge GDS à 66 %	Salmonellose Listeriose Ehrlichiose Mycologie	Salmonellose Listeriose, Border Disease Mycologie
Analyses à la carte Pas de prise en charge systématique par le GDS (décision raisonnée entre le GDS et le vétérinaire sanitaire avant réalisation)	Anaplasmose Chlamydie Campylobactériose Leptospirose	

Prélèvements

Pour les bovins (minimum requis)

Vache(s) ayant avorté depuis moins de 8 jours	6 vache(s) appartenant au lot touché par les avortements non vaccinées contre la BVD ou vaccinées avec un vaccin non marqueur*
<ul style="list-style-type: none"> • 2 tubes secs par femelle • 1 tube EDTA par femelle • 3 écouvillons endocervicaux par femelle et/ou placenta • Organes de l'avorton : rate (PCR BVD), liquide stomacal, tête (Néosporose sur l'encéphale) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 tubes secs par femelle

* En prélevant par ordre de priorité décroissante :

- D'abord une (des) vache(s) avortée(s) depuis au moins 15 jours ;
- En complétant avec des vaches à problème de reproduction : vaches à non délivrance, à métrite notamment récurrente, à retour en chaleur ;
- Et en complétant, si nécessaire, pour au maximum 3 vaches sur 6 avec des animaux du même lot ne présentant pas de problème.

Pour les petits ruminants (minimum requis)

Brebis ou chèvre(s) ayant avorté depuis moins de 8 jours	10 brebis ou chèvres appartenant au lot touché par les avortements*
<ul style="list-style-type: none"> • 2 tubes sec par femelle (brucellose) • 3 écouvillons de mucus vaginal par femelle • Avortons entiers 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 tubes secs par femelle

* D'abord des femelle(s) avortée(s) depuis au moins 15 jours en complétant avec des femelles à problème de reproduction ou des femelles du même lot.

Niveaux d'imputabilité pour les grilles d'interprétation des résultats

Une gradation des niveaux d'imputabilité des séries d'avortements aux différents agents a été définie nationalement :

Niveau d'imputabilité	Signification diagnostique
«Peu probable» (≈0)	On considère que l'épisode abortif n'est pas lié à l'agent étiologique recherché.
«Possible» (++)	On considère qu'il est possible, mais pas de façon certaine, que l'épisode abortif soit lié à l'agent étiologique recherché. L'interprétation des résultats est à faire en fonction des autres résultats du DDA.
«Forte» (+++)	On considère que l'épisode abortif est lié à l'agent étiologique recherché.
«Non conclusif»	On considère que les résultats d'analyses ne permettent pas de conclure et notamment d'exclure l'imputabilité de l'épisode abortif à l'agent étiologique recherché. Des investigations complémentaires sont le cas échéant à mener, en prenant en compte les résultats des premières investigations et notamment l'obtention d'un niveau d'imputabilité ++ ou +++ pour une ou plusieurs autres infections

La détection d'un agent infectieux et son implication dans la série abortive n'excluent pas l'implication concomitante d'autres agents infectieux.

Le statut «Non conforme» est réservé aux situations dans lesquelles le protocole n'a pas été suffisamment respecté pour permettre une interprétation.

66% d'aides GDS 63

Les analyses réalisées dans le cadre des forfaits de 1^{ère}-2^{ème} intention, et 3^{ème} intention avec l'accord préalable du GDS, bénéficient de l'aide de 66 % du GDS déduite directement de la facture de TERANA 63.

Remontées nationales des données de DDA

La remontée de ces données repose sur la transmission par les GDS de données agrégées et anonymées dans un module spécifique de la Plateforme sanitaire des GDS.

La synthèse nationale sera réalisée annuellement dans le cadre de la Plateforme ESA.





Chaulage des sols

Attention aux impasses depuis plusieurs années

« Nous ne devons jamais oublier l'animal quand nous étudions l'herbe » (André Voisin, 1957).

Dans une conjoncture agricole compliquée, l'agriculteur doit diminuer ses charges. Une piste est celle de produire des fourrages de qualité correspondant aux besoins physiologiques des animaux (équilibre énergie / protéine et équilibre minéral des fourrages). L'agriculteur doit rechercher « l'équilibre » des sols de l'exploitation et une relation harmonieuse entre le sol - la plante - l'animal - l'humain.

L'amendement qui permet d'optimiser le fonctionnement du sol demeure pour lui une pratique incontournable. Il agit directement sur le Complexe Argilo Humique (CAH), au cœur des échanges entre la plante et le sol. En effet, le CAH qui correspond au « mariage » entre les argiles provenant de la dégradation de la roche mère (chargés négatif) et de l'humus provenant de la litière organique (chargé négatif) est permis grâce aux cations amenés et / ou présents dans le sol (Mg 2+, Ca 2+, ...). Ce complexe est important car il permet de stocker les éléments nutritifs essentiels pour le développement de la plante et de les échanger avec la solution du sol. Cependant, l'association entre les argiles et l'humus est rendue difficile en cas de pH de sol bas, absence de chaulage et/ou excès d'utilisation d'azote. Les cations permettant de faire la stabilité structurale du CAH et retrouvés dans la solution du sol sont alors des ions toxiques : **toxicité aluminique due à différentes formes ioniques de l'aluminium dans notre région, plus rarement manganique**. La relation entre le sol et la plante devient compliquée. Les animaux, en fonction de la teneur de ces éléments dans la plante et dans la ration, peuvent être en intoxication chronique.

Phytotoxicité induite par la toxicité aluminique des sols :

- Dommages racinaires
- Carences en Phosphore, Calcium, Magnésium
- Altération de la synthèse protéique
- Augmentation du Manganèse et de sa toxicité



Flore typique d'un sol déséquilibré riche en aluminium disponible

Aujourd'hui, il est important que chaque agriculteur connaisse les sols de son exploitation et qu'il soit attentif aux évolutions qui découlent de ses pratiques. Pour cela, vous pouvez faire dès à présent des analyses de sols et de fourrages pour connaître votre situation vis-à-vis de ces ions toxiques. Il faudra ensuite mettre en place, en fonction de plusieurs indicateurs (pH, Capacité d'Echange Cationique, ...) un amendement de redressement ou d'entretien avec votre conseiller agronome. **Dans tous les cas, ne faites plus d'impasse sur les amendements (notamment calcique) sans connaître au préalable votre situation.**

Le GDS propose depuis 2016 une formation (plusieurs modules) sur la santé des bovins et les productions fourragères. L'objectif est d'amener les agriculteurs à partir de plusieurs indicateurs techniques et économiques à savoir « analyser » les sols, les plantes, les fourrages, les effluents de l'exploitation et à raisonner au mieux leurs pratiques : Pourquoi je fais ? Est-ce que je dois continuer à le faire ? Comment ? (cf calendrier ci-dessous).

Claire CAZALI,
Ingénieur nutritionniste



Formations 2018 - Eleveurs bovins

Le GDS 63 a lancé en 2016 un cycle de formations s'étalant sur plusieurs années sur le thème fondamental :

Santé des bovins et productions fourragères

Travailler sur l'équilibre des sols et des prairies pour une meilleure autonomie fourragère et santé du troupeau

Le Module 1 proposé en 2016-2017 a réuni 154 participants au total sur 5 lieux : Aubière, St Amant Roche Savine, La Tour d'Auvergne, Les Ancizes et Thiers.

Il est proposé à nouveau en 2018 à Besse aux éleveurs du département, **en partenariat avec l'Interprofession Saint Nectaire**.

Le Module 2 est proposé, en 2018, à la demande des stagiaires qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Il se tiendra sur les communes de La Tour d'Auvergne, Les Ancizes, Thiers.

Ce module portera plus particulièrement sur le pâturage technique, le choix des semences d'achat et les techniques de semis/sursemis.

Une journée technique à destination des vétérinaires et des techniciens est également prévue le 5 mars 2018.

BESSE ET ST ANASTAISE - 6 mars et 3 avril 2018

**AUBIÈRE (GDS) - 5 mars 2018
(Vétérinaires et techniciens)**

LA TOUR D'AUVERGNE - 7 mars et 4 avril 2018

LES ANCIZES - 8 mars et 5 avril 2018

THIERS - 9 mars et 6 avril 2018

Pour plus d'information sur les formations, contacter votre GDS ou consulter notre site internet :

<http://www.gds63.com/boite-a-outils/formations>



Réfractomètre BRIX : en 2018 je m'équipe !

Le réfractomètre 0-40 % BRIX w/ATC est un outil précieux à utiliser au quotidien dans son élevage (bovin – ovin – caprin). Il apporte des indications importantes sur la qualité du colostrum, le taux de sucre de l'herbe et la bonne concentration du lait en poudre.

MODÈLE GDS

Lecture directe de la qualité du colostrum

En vente à 39,50 € HT

par FARAGO Allier - Puy de Dôme - ☎ 04 44 44 76 30

Evaluation du colostrum (cf tableau ci-dessous)

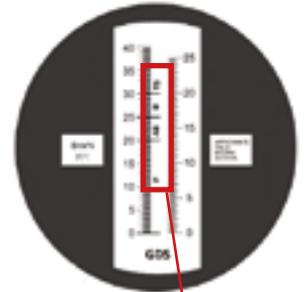
- A la naissance, le nouveau-né est dépourvu d'anticorps. Il est donc entièrement dépendant du colostrum apporté par sa mère. Afin que le nouveau-né ait un capital anticorps suffisant pour le protéger jusqu'à ce qu'il développe sa propre immunité, il faut que :
- La mère produise un colostrum de qualité et en quantité, qui reste dans la mamelle jusqu'à la mise bas ;
 - L'éleveur s'assure d'une bonne prise colostrale (colostrum de la 1^{ère} traite - minimum 10 % de son poids dans les 4 premières heures de vie) ;
 - Le nouveau-né réalise son transfert immunitaire.

Sucre de l'herbe (cf tableau ci-contre)

- Couper l'herbe à 6-7 cm de hauteur
- Malaxer l'herbe dans vos mains vigoureusement pendant 1 minute, en prenant bien soin de bien déstructurer tiges et feuilles
- Placer la boule d'herbe dans un presse-ail, presser et déposer le jus sur la lunette
- Lire le résultat sur le réfractomètre après 30 secondes

Concentration lait en poudre

- Lait idéal pour veau / chevreau = rechercher un BRIX de 11 % minimum
Lait idéal pour agneau = rechercher un BRIX de 16 % minimum



Lecture directe

- TB : Très Bon
- B : Bon
- AB : Assez Bon
- P : Pas Bon



Références :

- Refractomètre Brix
- 0-25% Alcohol, 0-40% Brix w/ ATC

Evaluation du taux de sucre de l'herbe

	Médiocre	Moyen	Bon
Prairie diversifiée	3 à 5	6 à 9	9 à 14
Ray grass	4	8	12
Trèfle	4	8	14
luzerne	4	8	16

BOVINS 			OVINS 			CAPRINS 		
Evaluation du colostrum			Evaluation du colostrum			Evaluation du colostrum		
BRIX (%)	Densité colostromètre	Qualité colostrale	BRIX (%)	Densité colostromètre	Qualité colostrale	BRIX (%)	Densité colostromètre	Qualité colostrale
< 17 %	< 1035	Très pauvre	< 15 %	< 1032	Très pauvre	< 15 %	< 1032	Très pauvre
18-23 %	1035-1046	Pauvre	15-25 %	1032-1050	Pauvre	15-25 %	1032-1050	Pauvre
24-30 %	1046-1066	Bon	25-30 %	1050-1060	Bon	25-30 %	1050-1060	Bon
> 30 %	1066-1076	Très bon	> 30 %	> 1060	Très bon	> 30 %	> 1060	Très bon



**SOLUTIONS
RONGEURS**



**SOLUTIONS
INSECTES**



**DESINFECTION
DES LOCAUX**



**SOLUTIONS
TAUPES**

CONSEIL ET PRÉVENTION



Dératisation – Dessourisation

Contrat, intervention ponctuelle

Fourniture de produits (fabrication certifiée ISO 9001-V 2008)

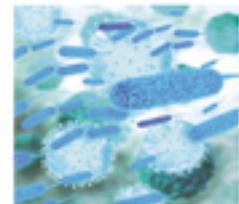


Désinsectisation

Contrat, intervention ponctuelle et fourniture de produits

- Insectes rampants (blattes, cafards, puces, fourmis...)
- Insectes volants (mouches, guêpes, frelons...)

Combinaison lutttes chimique, biologique et mécanique



Désinfection

Bâtiments d'élevage

Locaux professionnels

Appartements



Lutte contre les taupes

Intervention ponctuelle et collective

Vente de pièges

Distributeur **LA BUVETTE**

Le spécialiste de l'abreuvement



Contactez Farago Allier - Puy-de-Dôme

- Prestations de services
- Produits et matériel
- Devis gratuit sans engagement



**Allier
Puy-de-Dôme**

Votre expert en hygiène

Mail : farago.allierpuydedome@faragofrance.fr

Antenne ALLIER – 22 route de Souvigny – CS 30811 – NEUVY – 03008 MOULINS Cedex **Tel : 04.70.35.14.30**

Antenne PUY-DE-DÔME – 136 avenue de Cournon – BP 40031 – 63171 AUBIERE Cedex **Tel : 04.44.44.76.30**